



## PROJET PEDAGOGIQUE ETE 2024

### 1) Présentation de la Structure

L'OCAS (Office Cantonal d'Animations Sportives Canton Nord de Fougères) a été créé en 1996 et regroupe 8 communes :

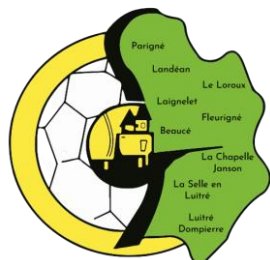
- La Chapelle-Fleurigné
- Laignelet
- Le Loroux
- Luitré-Dompierre
- La Selle-en-Luitré
- Beaucé
- Landéan
- Parigné

Le Siège social se situe 15 rue du relais à la Mairie de la Chapelle Janson.

### 2) Composition du bureau

Un bureau composé d'une présidente (Annie Fouilleul) de deux-vice-présidents (Gérard Busson et Stéphane Idlas), d'une secrétaire et de sa suppléante (Béatrice Froc et Isabelle Jéhan), d'un trésorier et de son suppléant (Christian Manceau et Philippe Monnet).

L'association est composée d'un seul salarié. Julien GALLOYER, salarié de l'association, intervient durant les temps scolaires en tant qu'éducateur sportif. Il prend la direction de l'ALSH pendant les vacances. Pour la préparation et la mise en œuvre d'activités, l'OCAS a mis en place une commission vacances loisirs.



### 3) Nos Partenaires

- ✓ La CAF
- ✓ La MSA
- ✓ Le département d'Ille et Vilaine

### 4) [L'équipe pédagogique](#)

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur, de 6 animateurs et 4 stagiaires

L'équipe d'animation se compose d'animateurs qualifiés (le BAFA) et d'aide-animateurs, non qualifiés. Les animateurs doivent assurer le bon fonctionnement de l'activité, tout en assurant la sécurité des jeunes.

Des groupes par tranches d'âges pourront être effectués par les animateurs en fonction du nombre de jeunes sur la structure.

	Rôle	Diplôme	En poste sur les vacances d'été 2024
GALLOYER Julien	Directeur	En Formation BAFA	X
CHEVALIER Maiwenn	Animatrice	BAFA	X
DUMONT Charlène	Animatrice	BAFA	X
FERARD Laurine	Animatrice	BAFA	X
GOHIN Lenny	Animateur	BAFA	X
MARIE Pauline	Animatrice	BAFA	X
PRIOUL Hugo	Animateur	BAFA	X
BEUCHERIE Ethan	Stagiaire BAFA	BAFA en cours de validation	X
LOISEL Gabin	Stagiaire BAFA	BAFA en cours de validation	X
MEUDEC Nathan	Stagiaire BAFA	BAFA en cours de validation	X
PAUTONNIER Cali	Stagiaire BAFA	BAFA en cours de validation	X



## 5) Les intentions éducatives mises en place

### Les Intentions Educatives :

- ✓ Accueillir et proposer des activités aux enfants
- ✓ Favoriser la création et l'ouverture
- ✓ Faire découvrir de nouvelles activités ou activités « méconnus »
- ✓ Développer la socialisation chez les jeunes
- ✓ Responsabiliser les jeunes
- ✓ Développer l'autonomie

## 6) Les objectifs que nous voulons développer

- ✓ Accueillir les enfants entre 7-15 ans
  - Accueillir les enfants par tranche d'âge lors des activités avec prestataires en leur proposant diverses activités afin qu'ils puissent s'amuser et prendre plaisir
  - Adapter les activités aux rythmes de l'enfant
- ✓ Développer chez les jeunes la socialisation
  - Permettre aux jeunes de développer un savoir-vivre au sein d'un groupe (respect des règles, de l'environnement humain, matériel et institutionnel)
  - Permettre à l'enfant de connaître de nouvelles personnes
  - Agrandir ses liens sociaux
  - Valoriser le lien social entre les plus petits et les plus grands lors d'activités sportives ou sociales (ex : futsal, « ..., tout est permis », Kinball...)
- ✓ Responsabiliser les jeunes accueillis
  - Amener les enfants à prendre des initiatives et des responsabilités sur les activités
  - Apprentissage de l'autonomie



- Favoriser la création de projets
- ✓ Favoriser la création et l'ouverture des enfants sur le monde extérieur
  - Permettre aux enfants de sortir de leur quotidien
  - Permettre à l'enfant de développer son côté imaginaire
- ✓ Faire découvrir de potentielles nouvelles activités
  - Sports Emergents
  - Autres activités (manuelles ou de loisirs)

### Idées d'activités proposées :

Activités(exemples)	
Paintball	Faire des groupes de niveau et par tranche d'âge
Cuisine	Découverte et apprentissage de la cuisine ainsi que de faire la vaisselle (les laisser se responsabiliser)
Patinoire	Découvrir la pratique sur la glace, le « savoir avancer »
Cinéma	Proposition de 3 films (2 films (dont une comédie) et 1 dessin animé) Objectif : laisser choisir l'enfant tout en respectant les interdictions (on ne va pas accepter qu'un enfant de 7 ans aille voir un film interdit pour les moins de 10 ans, par exemple)
Kinball, dodgeball, cardiogoal,	Découverte d'un sport méconnu, découverte de nouvelles règles
Scrapbooking	Développer l'imagination en les laissant créer par eux-mêmes. Rangement/nettoyage en autonomie → responsabilité
Chasse au trésor	S'orienter dans un espace délimité et non connu
VTT	Faire des groupes de niveau Découverte de la forêt et de l'environnement
Jeux de Sociétés	Découverte de nouveaux jeux, explication des règles lorsqu'on connaît le jeu

Le planning est mis sur le site internet « OCAS Fougères » dans la rubrique ALSH. On le retrouve dans les écoles du canton, dans les mairies du canton, sur les réseaux sociaux.

### 7) Organisation Spatio-temporelle

L'équipe a rendez-vous 15 minutes avant les activités. Le lieu et les horaires sont définis sur le planning.



Pour les activités ayant lieu sur le canton, les parents doivent déposer leurs enfants au lieu défini (salle des sports, salle des fêtes, salle polyvalente). Des co-voiturages peuvent avoir lieu pour les parents.

Pour l'activité cinéma bowling et les activités avec prestataires (en dehors du canton) (ex : patinoire, lasergame, karting, char à voiles...), un transport en car est assuré avec la société de transport « Transdev ». Pour ces activités, le rendez-vous aura lieu à la gare de Fougères.

## 8) [Le planning d'activités et sa diffusion](#)

Le planning d'activités est disponible entre 3 à 4 semaines avant la première semaine des vacances. Il est déposé dans les 8 écoles et mairies suivantes (Beaucé, Luitré-Dompierre, La Selle en Luitré, La Chapelle Janson- Fleurigné, Laignelet, Le Loroux, Parigné, Landéan). Il est aussi déposé sur le site internet de l'OCAS, sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Le directeur envoie aussi le planning par mail aux enfants précédemment inscrits et aux enfants qui font l'école multisports (service mis en place par l'OCAS après l'école pour proposer du sport aux CP-CE1-CE2 pendant les temps scolaires). Certains directeurs d'écoles transmettent aussi par mail aux parents des enfants inscrits dans leur école.

Sur le planning, nous pouvons voir 3 tarifs pour une activité. Ses prix sont définis par la commission vacances loisirs lors de la réunion avant les vacances. Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial suite à notre partenariat avec la CAF et la MSA.

## 9) [Comment se passe les inscriptions ?](#)

Les inscriptions se déroulent en plusieurs étapes :

- 1- Vous pouvez vous inscrire par mail à [ocas.cantonord@hotmail.fr](mailto:ocas.cantonord@hotmail.fr)
- 2- Le directeur valide ou non les inscriptions en fonction du nombre de places qu'ils restent (**maximum 50 places par activité**)
- 3- Vous pouvez déposer le « dossier » dans une des mairies (La Chapelle Janson, Fleurigné, Laignelet, Le Loroux, La Selle-en-Luitré, Luitré-Dompierre, Beaucé, Landéan, Parigné).
- 4- Je récupère tous les papiers dans chaque mairie à la date définie (date de fin d'inscription notée sur le planning)

## 10) [Les documents demandés dans le « dossier »](#)

Pour valider une inscription, nous demandons les documents suivants :



-**la fiche d'inscription** (présente en page 2 du planning) ou les parents et enfants peuvent inscrire leurs enfants sur une feuille papier. Après les inscriptions par mail, cette feuille doit être mise dans le « dossier » pour permettre aux directeurs de vérifier que les activités demandées ont bien toutes été mises sur son tableau. Cette feuille d'inscription est conservée par l'OCAS en cas de facture demandée par les parents à la fin des vacances.

-**une fiche sanitaire** et droit à l'image est demandée en début d'année ou si l'enfant n'a jamais été inscrit. Sur cette feuille doit apparaître les coordonnées de l'enfant et de ses parent/tuteurs légaux. Nous vous demandons aussi de transmettre les **copies de vaccinations du carnet de santé**.

-**Une attestation de quotient familial** : Pour cela, 3 tarifs sont proposés pour les familles pour les activités en fonction de leur quotient familial et de leurs revenus selon votre régime (CAF ou MSA). Une copie de cette feuille est demandée en début d'année. Si aucune attestation de quotient familial n'est fournie, nous considérerons la famille dans la tranche haute.

-**le règlement des activités ou l'enfant a participé**

## 11) La Facturation

Les parents qui veulent une facture des activités effectuées par leur(s) enfant(s) peuvent la demander après les vacances par mail à [ocas.canton nord@hotmail.fr](mailto:ocas.canton nord@hotmail.fr)

La facture sera effectuée après les vacances.

## 12) Les possibles annulations

En cas d'annulation à une activité, merci de prévenir le directeur par téléphone au 07.69.82.01.28 ou par mail à [ocas.canton nord@hotmail.fr](mailto:ocas.canton nord@hotmail.fr)

Nous rembourserons la famille sous deux formules :

-l'enfant absent peut participer à une autre activité sur les vacances où il a loupé son activité. Si le prix de l'activité est le même, il n'y aura pas de règlement. Cependant, si le prix est supérieur, nous demanderons le règlement (ex : un enfant qui a loupé une activité à 5€ et qui veut participer à une activité qui vaut 12€ devra payer 7€). Dans ce cas, il faut bien sûr qu'il reste de la place à l'activité choisie et contacter auparavant le directeur

- sous forme d'avoir réutilisable pour les prochaines vacances. Julien tient un tableau avec les avoirs utilisés et non utilisés.



# Office Cantonal d'Animations Sportives Fougères Nord



**Cependant, si l'absence n'est pas prévenue dans les 2 semaines précédant l'activité (exceptant cause maladie de l'enfant), l'avoiron ne sera plus disponible pour la famille. Pour les activités avec prestataires, nous devons donner un chiffre précis du nombre d'enfants inscrits à l'activité (ou aux activités) la semaine auparavant.**

**Julien GALLOYER**

**Salarié OCAS- En Stage de direction (BAFD)**

---

Siège Social : Mairie-35133 LA CHAPELLE JANSON-Association Loi 1901

Adresse postale et correspondance : Mairie-35133 La Chapelle Janson

Numéro de SIRET :410 68 38 66 000 25

Tél : 02.99.95.30.16 -Fax : 02.99.95.30.02 -Email : [ocas.cantonord@hotmail.fr](mailto:ocas.cantonord@hotmail.fr)

---